

CITOYENNETE



Vœux de la Municipalité

PAGE 2

CADRE DE VIE



Nouveau Lotissement A Pray

PAGE 7

SOLIDARITES



Téléthon : la générosité en avant !

PAGE 12

DEMAIN

DU 15 AU 19 FEVRIER

Accueil de loisirs vacances
Ecole **En voiture Simone !**

LUNDI 15 FEVRIER

SEP - Maison Commune
Stage de karaté

VENREDI 26 FEVRIER

SEP Tennis de Table
Maison Commune

MARDI 6 MARS

14h – Maison Commune
Assemblée Générale

MERCREDI 9 MARS

Bibliothèque
17h15 – Maison Commune
Heure du Conte

VENREDI 1^{ER} AVRIL

Avec Familles Rurales & SEEB
9h30 – Maison Commune
Animations
Relais Assistantes maternelles

MERCREDI 6 AVRIL

Familles Rurales
15h30 – Maison Commune
Ludothèque La Toupie

SAMEDI 9 AVRIL

Fours à Chaux & Village
Carnaval de Chalezeule

DU 11 AU 15 AVRIL

Accueil de loisirs vacances

VENREDI 29 AVRIL

Fours à Chaux - Bregille
Y-a-pas d'âge pour marcher !

SAMEDI 30 AVRIL

Village - Quartiers
Journée Citoyenne
*Nettoyage, réparation,
solidarités,...*

HIER
SAMEDI 30 JANVIER

« Santé, Bonheur et Paix pour 2016 »



Une nombreuse assistance a assisté aux Vœux de la Municipalité. Entouré par le conseil municipal et en présence de nombreux élus des communes voisines, d'autorités militaires et des forces de l'ordre, de chefs d'entreprises, d'enseignantes de l'école et de membres du personnel communal, du Vice-Président de la CAGB, Alain Blessemaille, des conseillers départementaux Odile Faivre-Petit Jean et Alain Loriguet, du sénateur Jacques Groperrin, l'ancien député Michel Bourgeois et du député Éric Alauzet, le Maire, Christian Magnin-Feysot, a retracé l'actualité et les projets réalisés ou en cours dans la commune.

Retrouvez l'intégralité de son discours :

<< Mesdames et Messieurs

Bienvenue à vous tous dans notre maison commune qui porte bien son nom. C'est justement au nom de toute la commune que je prends la parole aujourd'hui. Les événements tragiques du début et de la fin de l'année 2015 à Paris nous ont rappelé s'il le fallait que l'esprit de groupe permettait de surmonter les épreuves.

A l'échelle de notre commune, cet esprit, loin de celui de clocher, permet **de trouver du réconfort dans le sourire ou le signe de salut de ses voisins.**

A Chalezeule où la culture de la solidarité s'affirme à travers nos Jardins de Cocagne et l'association Julienne Javel, nous essayons de valoriser le cadre de vie des habitants comme en témoigne **la rénovation complète du cabinet médical** qui arrive dans sa phase terminale.

Si les vœux sont si tardifs cette année, c'est parce que nous pensions que les travaux seraient terminés et que nous pourrions vous faire visiter cet espace dédié où 4 cabinets médicaux permettront à nos médecins de travailler dans de bonnes conditions. Cet aménagement sera terminé à la fin du mois de février et les patients seront accueillis dans un espace complètement nouveau et bien adapté.

Le conseil départemental, l'agence d'urbanisme et l'agence foncière en tant que précieux partenaires nous apportent leurs compétences et leur soutien pour étudier, par exemple, avec l'aide d'un cabinet privé, **la restructuration et l'isolation du groupe scolaire et périscolaire.** Les possibilités budgétaires guideront nos choix.

Au lieudit « A Pray », un lotissement privé d'une quinzaine de parcelles permettra **la construction de nouvelles habitations.** Quant aux Combottes, le projet d'urbanisation poursuit son chemin et passera par l'établissement d'un projet urbain partenarial qui définira le partage du financement entre les investisseurs privés et la commune.

L'entretien de la voirie communale sera poursuivi dans le chemin des Vareilles du Milieu et dans certains secteurs de la zone industrielle après concertation avec les instances partenaires. Là encore, les possibilités budgétaires guideront nos choix futurs.

Le permis de construire de Carrefour pour l'extension de la zone commerciale a été déposé en toute fin d'année dernière et devrait **donner du nerf aux Marnières...** La sécurisation des flux divers dans la zone retient toute notre attention dans ce secteur dont la vocation a complètement changé depuis l'arrivée du tram. Nos rendez-vous de quartiers se poursuivront pour aller à la rencontre des Chalezeulois sur le terrain.

Au rayon de la communication déjà bien fourni par les parutions de nos brèves et du petit Chalezeulois illustré, **un site internet va voir le jour et illuminera vos écrans d'ordinateurs.** L'inauguration de l'œuvre d'art en l'honneur des femmes oubliées est fixée au samedi 28 mai prochain en début d'après-midi et des personnalités du monde des arts et de la culture seront présentes.



Je tiens à remercier le personnel communal de tous les services municipaux pour son implication dans la vie communale. **L'investissement de chacun permet aux Chalezeulois de se sentir bien dans le village où ils vivent.** Je remercie également les adjoints, les membres du conseil municipal et des différents comités ou commissions pour leur action efficace et primordiale. Merci aussi aux responsables et membres des associations villageoises qui animent si activement notre commune.



Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et en particulier aux bébés Chalezeulois nés dans l'année : Adrien, Nino, Juliette, Elsa et Osman.

En ce début d'année déjà bien avancé et avec sincérité, **je voudrais que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer pour des raisons de santé.**

A nom de tout le conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite :

Santé, Bonheur et Paix pour l'année 2016 auxquels je souhaite ajouter la bonne humeur : le moyen le plus simple de surmonter les problèmes. >>

Christian MAGNIN-FEYSOT
Maire de Chalezeule

Nouveaux bébés !

Cinq bébés chalezeulois sont nés en 2015. Le CCAS avait décidé en 2014 d'accueillir les nouveau-nés et leurs parents de manière à la fois plus symbolique et plus officielle afin de donner la possibilité aux parents de rencontrer dès la première année les futurs camarades de classe de leur enfant.

Jocelyne Iwasinta, Adjointe au maire, au nom du CCAS, a ainsi remis, au cours des Vœux de la Municipalité, un bon d'achat à Adrien et Juliette. Nous souhaitons aussi une bonne arrivée à Osman, Nino et Elsa.

ELECTIONS REGIONALES

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

PREMIER TOUR – 6 DECEMBRE 2015

	CHALEZEULE		REGION	
Inscrits	751		1 996 576	
Votants	439	58,46%	987 118	50,56%
Blancs	11	1,46%	27 341	1,37%
Nuls	6	0,80%	19 252	0,96%
Exprimés	422	56,19%	962 968	48,23%
François SAUVADET UMP - UDI – S. civile	81	19,19%	231 069	24,00%
Marie-Guite Dufay PS – PRG – S.civile	116	27,49%	221 376	22,99%
S.MONTEL FN	131	31,04%	303 143	31,48%
Cécile PRUDHOMME EELV	22	5,21%	37 707	3,92%
Julien GONZALES AEI	8	1,90%	20 616	2,14%
Nathalie VERMOREL PCF - FG	21	4,98%	44 471	4,62%
Claire ROCHER LO	5	1,18%	14 518	1,51%
Christophe GRUDLER Modem	19	4,50%	31 431	3,26%
Maxime THIEBAUT Debout La France	15	3,55%	49 802	5,17%
Charles-Henri GALLOIS UPR	4	0,95%	8 835	0,92%



DEUXIEME TOUR – 13 DECEMBRE 2015

	CHALEZEULE		REGION	
Inscrits	751		1 996 576	
Votants	530	70,57%	1 220 862	61,15%
Blancs	23	4,34%	28 761	1,44%
Nuls	10	1,89%	30 056	2,36%
Exprimés	497	66,18%	1 162 045	58,2%
François SAUVADET UMP - UDI – S. civile	162	37,51%	382 216	32,89%
Marie-Guite Dufay PS – EELV – S. civile	179	42,49%	402 916	34,67%
S.MONTEL FN	114	27,74%	376 913	32,44%

La liste de Marie-Guite Dufay obtient 51 sièges, François Sauvadet 25 sièges et Sophie Montel 24 sièges.

La sainte Barbe chez les Pompiers



Les Pompiers du centre de secours principal de Chalezeule/Besançon-Est (CSP BE) ont fêté la Sainte-Barbe ce samedi après-midi au cours d'une cérémonie sobre et solennelle. Avant la revue des troupes, un honneur au drapeau du centre a été effectué par le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le colonel René Cellier, les deux chefs de centre, le lieutenant-colonel Pascal Colard et le commandant Christophe Onillon et les autorités, dont Barbara Romagnan et Éric Alauzet, députés du Doubs.

La cérémonie s'est déroulée en trois temps : en premier lieu, la remise des médailles d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels, échelon argent, à l'adjudant-chef Jean-Bernard Parache du CSP BE, ainsi qu'à l'adjudant-chef Philippe Humbert, du centre de secours principal de Besançon-Centre (CSP BC) ; en second lieu, la remise de médailles d'ancienneté, d'abord échelon or, au lieutenant Pascal Douard, du groupement territorial Ouest (GTO) pour 35 années de service et au caporal-chef François Piquard du CSP BE pour 30 ans de service, puis l'échelon vermeil pour 25 ans de service au médecin commandant Bruno Guinchart, à l'adjudant-chef François Princet, à l'adjudant Jérôme Cusenier, au sergent-chef Nicolas Piton pour le CSP BC, et l'adjudant Philippe Trabey, le caporal-chef Régis Burney du CSP BE, ainsi que le capitaine Reynald Ballin du GTO et enfin, l'échelon argent, pour 20 ans de service. Les récipiendaires sont le médecin lieutenant-colonel Jean-Luc Fortin, le sergent-chef Olivier Bazin, le sergent Dominique Schaer, le caporal-chef Mehdi Etchiali, le caporal Olivier Magnin-Feysot, le sapeur Sylvain Picard du CSP BC et le caporal-chef Bertrand Grillet du CSP BE.

La dernière partie de la cérémonie a été réservée aux honneurs aux sapeurs-pompiers morts en service avec la lecture de la liste par deux sapeurs-pompiers et un dépôt de gerbes par Alain Loriguet, conseiller départemental, et le colonel René Cellier.



(Article l'Est Républicain)

INFOS

REMERCIEMENTS



Dans le Bulletin municipal « Le Petit Chalezeulois Illustré », les articles sur le respect sont issus du Guide de Voisinage de la Commune d'Avanne-Aveney.

Un grand merci à son Maire, M. Alain Paris, et les élus qui ont réalisé ce Guide.

BULLETIN MUNICIPAL - ERRATUM 1

Une erreur s'est glissée dans le Bulletin sur la permanence de Benoît Charpy, Adjoint au maire aux Travaux et à l'Environnement. Rappel des bons jours et bons horaires :

Christian MAGNIN – FEYSOT
Maire de Chalezeule

Tous les jours sur rendez-vous

Jocelyne IWASINTA

1^{ère} Adjointe au maire aux Finances, à l'Action sociale et aux Solidarités
Lundi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Hervé GROULT

2^{ème} Adjoint au maire à l'Action éducative et à la Communication
Mercredi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Andrée ANTOINE

3^{ème} Adjointe au maire à l'Animation et à la Vie du village
Mardi 17h30-18h30 sur rendez-vous

Benoît CHARPY

4^{ème} Adjoint au maire aux Travaux, à l'Environnement et à la Forêt
Vendredi 17h30-18h30 sur rendez-vous

ADMINISTRATION

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 16h30 à 18h30

MAIRIE DE CHALEZEULE

13 rue de la cure – 25220 CHALEZEULE
Tél. 03.81.61.04.63 – Fax. 03.81.61.29.92
mairiedechalezeule@orange.fr

Tout savoir sur la mairie !

En France, le territoire est découpé en près de 36 000 communes depuis la Révolution Française de 1789.

Chalezeule est l'une de ces communes et le premier Maire de Chalezeule fut élu en 1799 pour un mandat de 10 ans.



La commune de Chalezeule constitue **une collectivité locale indépendante gérée de manière autonome** par le conseil municipal composé aujourd'hui de 15 élus. Et auprès du maire, 4 adjoints ont par délégation chacun un domaine d'intervention spécifique.

D'abord, elle contrôle et planifie son urbanisme à l'aide du **Plan Local d'Urbanisme** et délivre les permis relatifs aux actes d'urbanisme, ensuite, elle met en œuvre **des services publics qui nous concernent dans notre vie quotidienne**. Elle intervient également pour **des actions d'aide éducative et sociale** (CCAS, crèche, restauration, accueil de loisirs, etc.), **d'économie locale ou d'animation de la vie du village**, sportive ou culturelle.

La mairie effectue un certain nombre de formalités administratives pour le compte de l'État : la délivrance des actes d'**État Civil**, le recensement de la population organisée par l'INSEE, **les élections**,...

L'intervention municipale est constituée d'actions obligatoires (**entretien des bâtiments scolaires**,...) et d'actions facultatives issues d'un choix politique propre à chaque commune (mise en valeur du patrimoine, animations, soutien au tissu associatif, etc.). Dans certains domaines, les responsabilités de la commune sont partagées avec celles de l'État, du département, de la région et de l'intercommunalité (CAGB).

La commune détermine **son budget qui prévoit les recettes et les dépenses en accord avec la politique municipale**.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les actions dont elle est chargée, la commune se compose **de services administratifs et techniques**.

Cette organisation s'administre par le biais de la coordinatrice de la Mairie de Chalezeule :

- **Sophie Morel** qui agence les quatre services et est responsable entre autres du budget et de la comptabilité.
- Le service administratif et CCAS à la charge de **Ghislaine Bourcet** et **Christelle Seguin** (remplacée actuellement par **Céline Locatelli** durant sa convalescence).
- Le service animation, lui-même coordonné par **Émilie Petey** où en parallèle se situe Prisca Mirabeau, ATSEM en classe maternelle.
- Les services techniques et entretiens des bâtiments communaux (*Prochain reportage dans les Brèves !*).

Les élus actualisent chaque fiche de poste du personnel avant d'adopter prochainement le **Règlement Intérieur du Personnel** préparé depuis plusieurs années en commission.

Myriam

TRAVAUX DE RENOVATION

Pour améliorer les conditions de travail et d'accueil de la mairie, la commune a entrepris ses derniers mois des travaux de rénovation intérieure. Au rez-de-chaussée, sols, murs et peinture ont été rafraîchis et à l'étage des sanitaires ont été créés.



Dernièrement, les services ont été dotés de nouveaux outils informatiques pour « supporter » les récents logiciels de comptabilité, d'urbanisme, de traitement de texte,...



SECRETARIAT DU SEEB

Le secrétariat du **Syndicat d'Etude de l'Est Bisontin – SEEB** est depuis septembre dernier accueilli dans les locaux de la mairie. Le SEEB est le syndicat intercommunal qui a **la compétence de la petite enfance**. Il est ainsi responsable de la Structure d'accueil Les P'tits Loups délégué à Crèche de France et subventionne la fédération Familles Rurales pour le RAM – Relais d'Assistantes Maternelles. Comme son nom l'indique et créé à l'origine pour cela, le Syndicat peut **mener des études sur des projets ou analyses des besoins des populations** (enfance, personnes âgées, etc.) avec les 9 communes membres

Michèle De Wilde est présente une demi-journée par semaine pour assurer l'administration du Syndicat au côté de la Présidente, Jocelyne Iwasinta.

DERNIER CONSEIL MUNICIPAL DE 2015

Le dernier conseil de l'année 2015 s'est réuni le 18 décembre.
A l'ordre du jour :

Avis sur le projet des Combottes

Le conseil municipal a longuement débattu sur les principes d'aménagement de la zone d'urbanisation des Combottes. Les Brèves de Chalezeule reviendront sur ce projet dans une prochaine édition.

Ouverture des commerces le dimanche

Le titre III de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron, relatif notamment au développement de l'emploi, introduit de nouvelles mesures visant à améliorer au profit des salariés et des commerçants les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche et en soirée.

La règle des 12 dimanches maximum par an s'applique pour la première fois en 2016.

Pour les commerces de détail non alimentaire, les communes concernées et la CAGB se sont réunies pour avoir une conduite commune en la matière, à savoir **la limitation à 5 ouvertures sur l'année** : le 1^{er} dimanche des soldes d'hiver, le 1^{er} dimanche des soldes d'été et les 3 dimanches précédant Noël.

Les commerces de détail alimentaire peuvent déjà quant à eux librement ouvrir le dimanche (boulangerie, boucherie, poissonnerie...) jusqu'à 13h00. Désormais, ils pourront ouvrir toute la journée lors des dimanches accordés par le Maire.

Un avis favorable a été donné unanimement par le conseil sur ces principes arrêtés.

Emploi d'avenir aux services techniques renouvelé

Le conseil municipal a donné son accord pour renouveler en 2016 (2^{ème} année sur 3 possibles) le contrat emploi d'avenir du jeune agent aux services techniques.

Tarifs de l'affouage

Benoît CHARPY, adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et à la Forêt, a proposé de conserver à compter du 1^{er} janvier 2016 le tarif du bois de chauffage actuellement en vigueur soit : Bois de chauffage à façonner : 7.70 € le stère.

Au total cette année on compte 23 inscrits pour environ 450 stères.

Et concernant **l'assainissement**, il a annoncé qu'une réunion aurait lieu avec les habitants concernés pour répondre à toutes les questions en présence de techniciens.

Outre une **délibération modificative de budget**, le maire a informé le conseil municipal sur la contraction et l'évolution d'emprunts.

Le problème de débit internet a été également évoqué. Seul un opérateur pourrait installer un relais ou prolonger la fibre de la station du Tram jusqu'au village pour résoudre le débit.

Recensement : Officialisation des données de l'INSEE du nombre total de la population légale au 1^{er} janvier 2016 : 1247 (population municipale) +18 (population comptée à part) = **1265 habitants**.

Travaux & Environnement

SANTE

OUVERTURE DU NOUVEAU CABINET MEDICAL LE 29 FEVRIER 2016 !



Les travaux se terminent au Cabinet médical. Les trois médecins titulaires vont retrouver leur maison entièrement rénovée à l'intérieur. Un quatrième bureau reste disponible pour un nouveau confrère ou une autre profession de santé ou pas. Le déménagement est prévu les 27 et 28 février pour accueillir les patients dès le 29 février.

Il ne faut pas (se) souhaiter être malade pour découvrir les lieux spacieux et lumineux mais la réhabilitation du bâtiment est une réussite et permettra d'accueillir les patients dans les meilleures conditions.

[Reportage-découverte des lieux en images dans les prochaines Brèves de Chalezeule !](#)

DECHETS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Jetées dans les toilettes, les lingettes jetables ont un impact considérable sur **l'environnement** : très résistantes, elles bloquent les grilles, les pompes... et peuvent ainsi boucher une partie du réseau d'assainissement.

Pensez-y pour éviter tout engorgement !



URBANISME

Lotissement A Pray : les travaux démarrent le 21 mars

L'aménagement du verger d'A Pray est un projet de longue date qui va bientôt voir le jour sous la forme **d'un lotissement de 13 parcelles**.

Chalezeule est le seul village situé en périphérie de Besançon desservi par le Tram. Cet aménagement nous permettra de répondre à une demande de plus en plus pressante de familles désireuses de s'installer dans notre commune.

La commune espère accueillir des familles ou permettre à celles déjà chalezeuloises de s'installer.

Les enfants viendront, nous l'espérons, augmenter les effectifs de l'école et participeront ainsi pleinement à la redynamisation du village.

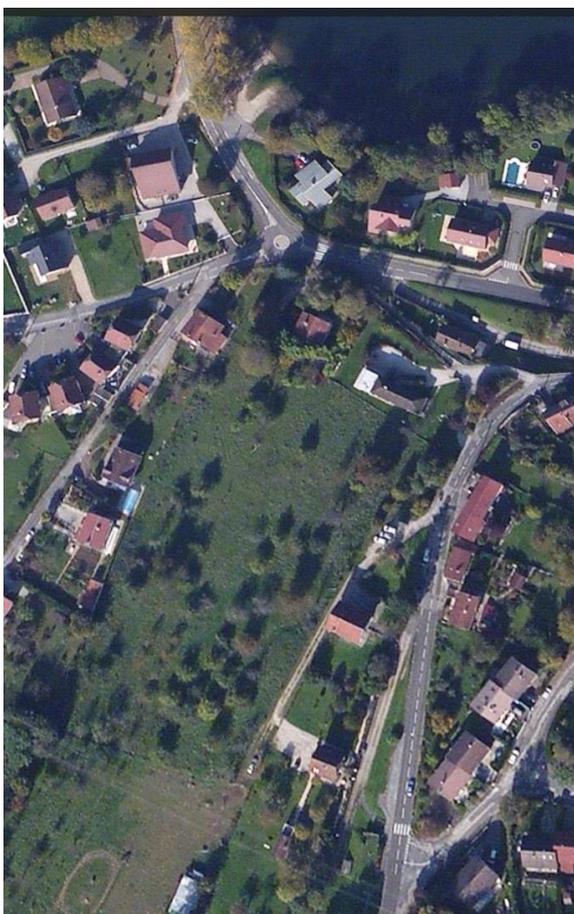
Le terrain actuel, qui constitue un verger, est bordé d'habitations et **son aménagement inscrit dans une cohérence d'urbanisme** qui répond entièrement aux exigences du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT).



Ce projet reste aéré et s'insère parfaitement dans la continuité du tissu de l'habitat existant. De plus, la commune a souhaité que soit respectée une bande de 10 m en bordure des habitations actuelles afin de préserver la tranquillité du voisinage.

Pour présenter et échanger directement avec notamment les habitants à proximité du projet, une réunion d'information s'est tenue en début d'année.

Pour tout renseignement ou réservation :
Immotex@free.fr / 06.07.87.68.63.



LES PROCHAINES BREVES DE CHALEZEULE

AVRIL MAI 2016

Adressez vos annonces et articles
avant le 23 mars 2016
communicationchalezeule@gmail.com

BREVES DE CHALEZEULE N°20

Edition : Commune de Chalezeule – ISSN
Dépôt légal : Février 2016

Impression : Est Imprim - 650 exemplaires sur papier recyclé.

Directeur de publication : C.MAGNIN-FEYSOT

Coordination rédaction & mise en pages: H.GROULT

Ont participé à ce numéro :

J.IWASINTA, J.WUILLEMIER, M.BENDJILALI, E.PETHEY,...

communicationchalezeule@gmail.com

PREVENTION

Risques naturels et d'accidents majeurs : les plans de prévention et d'organisation

Lors des dernières séances du conseil municipal, **Jacques Wuillemier, conseiller municipal délégué à la sécurité** a présenté deux documents importants de prévention des risques.

De la même manière que les Préfets disposent de Plans ORSEC pour gérer les secours, les maires sont désormais chargés d'élaborer un plan communal de sauvegarde, permettant d'organiser ce qui est sous leur responsabilité en cas d'événement majeur : la sauvegarde et la protection des personnes, la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, les moyens d'accompagnement et de soutien de la population.

Ils sont chargés de l'information préventive de leur population sur les risques. En particulier, ils doivent élaborer un **Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**.

Dans cette optique, il est conseillé au maire de consigner dans un document spécifique les moyens dont il dispose et l'organisation qu'il compte mettre en œuvre. C'est le rôle du **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**.

Ces documents, consultables en mairie, comprennent : les principaux risques que la commune : inondations, mouvement et glissement de terrain, risque sismique (*niveau 3*) transport de matières dangereuses par voie ferrée, risque nucléaire (*distribution de pastilles d'iode*) risques météorologiques... ; et **les mesures d'urgence, consignes et organisations lorsque ces risques pourraient se manifester.**

Le **PCS** est donc un instrument de planification et d'organisation communale, qui a pour but d'anticiper les situations dangereuses et de préparer les acteurs impliqués dans la gestion de l'événement, afin d'assurer la sécurité et la sauvegarde des populations.

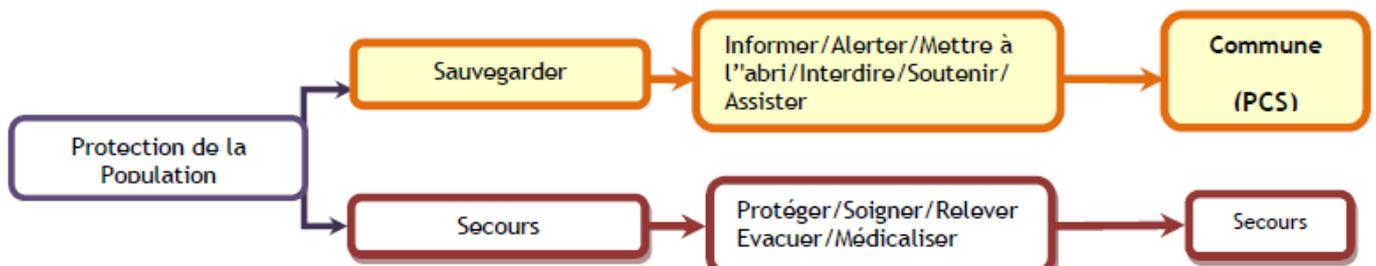
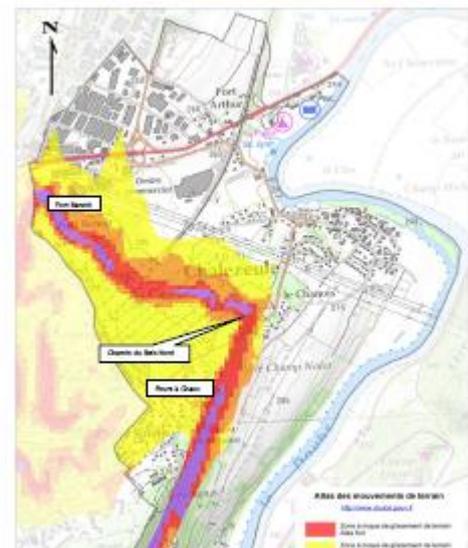
Dans le document, des procédures de responsabilisation de chaque membre du conseil municipal sont prévus. La Commune est dorénavant dotée du processus en cas d'alerte.



Dernière grande inondation en 1990.
Entrée du village Chemin de Port Arthur.



Commune de CHALEZEULE	Plan communal de Sauvegarde	PARTIE 2
	Localisation: Risque - Glissement de terrain -	



Chalezeule

Risques majeurs communaux

DOUBS
Franche-Comté



Inondation lente



Sismicité - 3



Glissements de terrain



Mouvements de terrain liés à la sécheresse

en cas de **danger** ou **d'alerte**

1. abritez-vous

2. écoutez la radio

France-Bleu 102.8 MHz

3. respectez les consignes

> n'allez pas chercher vos enfants à l'école

pour en savoir **plus**, consultez

> à la mairie : le DICRIM dossier d'information sur les risques majeurs

> sur internet : www.prim.net

A l'école aussi !

A l'école, les enseignants mettent en place le **Plan particulier de Mise en Sécurité** face à l'accident majeur (PPMS).

Le conseil d'école l'adopte chaque année et les familles en sont informées mais les consignes à respecter en cas d'alerte sont valables pour toute la population :

- Ne pas aller vers les lieux du sinistre,
- Ecouter la radio (France Inter, France Bleue) et respecter les consignes des autorités,
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école (le plan sera activé avec notamment le confinement si besoin des enfants),
- Ne pas téléphoner, laisser libre les réseaux,
- Recevoir avec prudence les informations n'émanant pas des autorités (celles recueillies par d'autres personnes par exemple).

INITIATIVE

Mutuelle solidaire intercommunale : « Plus on est... moins on paye ! »

Une réunion d'information sur la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale, initiée par la commune de Thise, a eu lieu en décembre dernier à Chalezeule.

La cotisation mutuelle est un poste de plus en plus lourd dans les finances des individuels ou des ménages qui ne sont pas ou plus couverts par une mutuelle d'entreprise ou qui sont retraités.

En décembre à la Maison commune, le CCAS a invité les chalezeulois à venir échanger avec le président de l'ASAPA (**Association Solidarité Amélioration Pouvoir d'Achat** - tél 06.63.13.95.10) et un représentant d'une mutuelle du Jura (Amellis Mutuelles).

L'association ASAPA a été créée afin de pouvoir négocier des tarifs préférentiels auprès des mutuelles en général et a choisi celle présentant le meilleur rapport qualité de prestations et tarif.

Un site a été créé où chacun pourra trouver de plus amples renseignements : <http://asapa.blog4ever.com>.

Une permanence de la mutuelle est ouverte à la salle des fêtes de Thise tous les vendredis sur RDV (03.81.61.07.33) et des documents sont disponibles à la mairie de Chalezeule.



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.

Si vous recevez la télévision par l'antenne réseau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.
• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

www.recevoirLaTNT.fr
0970 818 818
(gratuit d'un appel local)

Action éducative

INSCRIPTION A L'ECOLE

Les enfants nés en 2013 ou arrivés récemment dans la commune doivent s'inscrire à l'école **du 14 au 25 mars 2016**.

Et se faire connaître en mairie dès maintenant ! Merci.

BULLETIN MUNICIPAL - ERRATUM 2

Notre école compte 110 élèves :
 15 PS et 11 MS avec Mme Dehlinger
 15 GS et 7 CP Mmes Imekhlef et Hadjeras
 13 CE1 et 8 CE2 avec Mme Morillas
 8 CE2 et **12** CM1 avec Mme Abadie
 6 CM1 et 15 CM2 avec Mme Ravier.

ACTION EDUCATIVE

CAMPAGNES ET COLLECTES 2016

Aider les enfants à partir en colos !



La Campagne de La Jeunesse au Plein Air a pour double objectif :

- de sensibiliser les élèves à la solidarité et au droit aux vacances en particulier
- de collecter des fonds pour permettre à des enfants de partir en colonies de vacances.

En 2015, grâce à cette action Jeunesse au Plein Air 28 000 enfants ont bénéficié d'une aide au départ.

www.solidaritevacances.jpa.asso.fr

Pas d'éducation Pas d'avenir !

La campagne 2016 se déroulera du 15 février au 30 juin 2016 en France et permettra de soutenir une vingtaine de projets pour favoriser l'accès à l'éducation dans le Sud. Retrouvez-les sur :



www.pasdeducationpasdavenir.org



Places possibles Structure Petite enfance

le mercredi après-midi pour les 3-5 ans :
 Charline DUBILLARD (Tél : 03 81 87 02 87).

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Des activités variées pour les enfants



LES MERCREDIS & LES VACANCES

DE 13H30 A 16H45 RDV ECOLE

13h30-14h15 - Accueil échelonné

14h15 - 16h - Activités

16h-16h45 - Goûter + départ échelonné

Enfants accueillis

de 6 à 12 ans : maxi 24 enfants

de 3 à 6 ans : maxi 8 enfants

Activités proposées

de 3 à 6 ans	Ludothèque et/ou jeu + petite activité manuelle
de 6 à 12 ans	activité sportive
	activité manuelle

+ une sortie dans la semaine pour les vacances



Tarifs

QF1 < 530 €	QF2 531 €-775 €	QF3 >776 €
----------------	--------------------	---------------

MERCREDIS

Inscriptions à l'année – le mercredi :

Enfants de Chalezeule

0,80 €	1,00 €	1,50 €
--------	--------	--------

Enfants extérieurs

2,50 €	2,50 €	2,50 €
--------	--------	--------

VACANCES

Du 15 au 19 février 2016

& Du 11 au 15 avril 2016

Inscriptions à la semaine – la semaine :

Enfants de Chalezeule

5,20 €	6,00 €	8,00 €
--------	--------	--------

Enfants extérieurs

9,20 €	10,00 €	12,00 €
--------	---------	---------

+ Sortie : 25% du coût.

Inscriptions

Accueil de loisirs (école)
 ou Mairie de Chalezeule
 aux horaires d'ouverture du secrétariat



Service Animation - 03.81.51.59.92

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

ATTENTION !

En raison de travaux de sécurité, la Bibliothèque sera fermée du 15 au 28 février 2016.

SOIREE ENVIE DE LIVRES

Lectures à partager ...
MERCREDI 2 MARS 2016
20h30

Vous pourrez y exprimer vos souhaits pour les achats de livres de la rentrée littéraire de janvier. En partenariat avec les Amis de la Bibliothèque.

**PROCHAINE
HEURE DU CONTE**
MERCREDI 9 MARS 2016
17h15



MJC PALENTE ORCHAMPS ECOLE DE MUSIQUE RECHERCHE ADULTES AMATEURS

Dans le but de créer un orchestre d'adultes amateurs pour la rentrée 2016, l'école de musique de la MJC souhaite recenser les musiciens qui résident dans les communes de l'est bisontin.

Si vous êtes intéressés par ce projet, merci de vous faire connaître. Contact : Muriel CUENOT responsable de l'école de musique et danse :
06.09.48.66.25
muriel.cuenot@yahoo.fr

HIER

JOURNEE DES DROITS DE L'ENFANT



Chaque année, les acteurs éducatifs, enseignants et animateurs célèbrent les droits de l'enfant autour du 20 novembre, journée internationale. Les ateliers péri-éducatifs permettent d'organiser des actions. Annie, animatrice, après avoir suivi une journée de formation avec l'Unicef déroule son programme sur toute l'année aux TAP. Après un atelier « Je colorie mon village », des « poupées Frimousses des 4 coins du monde » prennent vie ! Elles seront présentées au Carnaval le 9 avril.

REPAS DES AINES CCAS



Un bon moment convivial que le repas des aînés à Chalezeule. 67 anciens avaient répondu présents à l'invitation du CCAS. Un repas de bonne qualité préparé par l'Auberge du village et animé par un orchestre déjà retenu pour l'an prochain. Et la visite appréciée du député Éric Alauzet et des deux conseillers départementaux, Alain Loriguet et Odile Faivre-Petitjean. Toute l'équipe du CCAS, et son président - maire en tête, s'est investie pour que cette journée soit un excellent moment en prélude aux fêtes. Journée réussie.

HIER

FETE DE NOEL AU PERISCOLAIRE



Pause photo avec le Père Noël !



*Flash mob :
allez papa, allez maman on danse !*



Plein de petits lutins au repas de Noël !

ARBRE DE NOEL SEP



Conte musical merveilleux pour petits et grands avant l'arrivée du Père Noël !

TELETHON EN IMAGES

Jean-Luc Kaulek, coordonnateur, remercie l'Auberge de Chalezeule, Super U de Roche lez Beaupré, V&B de Chalezeule, le fleuriste Frico et toutes les associations et bénévoles qui ont aidé une nouvelle fois cette année ! Il a pu remettre au Téléthon **2472 euros** (2037 € de bénéfices et 435 € de dons). Bravo !



Bourse aux jouets et aux vêtements.



Le Clubs des Aînés toujours présent aux jeux de l'après-midi (et un don de 150 € !).



Retraite aux flambeaux dans le village avant le repas dansant.



L'aide des Scouts et la Vache à traire du Comice du canton de Marchaux (Merci !).



Carnaval de Chalezeule

SAMEDI 9 AVRIL 2016

**ENFANTS DU MONDE
ENFANTS DE TOUT PAYS**

14H30

FOURS A CHAUX

Départ 11, Vareilles du Milieu



15H30

CENTRE VILLAGE

Départ Mairie

16h15 - Goûter Maison Commune



**PRESENTATION
POUPEES FRIMOUSES**